

Extrait du SNUipp-FSU 91

<http://91.snuipp.fr>

HORS-CLASSE : MERITE PARTOUT, TRANSPARENCE NULLE PART

- SALAIRES et INDEMNITES -

Date de mise en ligne : vendredi 1er juin 2018

SNUipp-FSU 91

Le groupe de travail pour la campagne de promotion à la Hors-Classe s'est tenu mardi 29 mai.

Les nouvelles modalités de passage et de calcul du barème ont amené le SNUipp-FSU 91 à formuler les demandes suivantes :

- ▶ correction de la note d'inspection en cas de notation ancienne (plus de 4 ans)
- ▶ rédaction de l'avis de l'IEN en fonction de la note corrigée
- ▶ établissement d'une grille de correspondance note/avis commune à tous les IEN

La DSDEN n'a pas accepté ces demandes.

Un projet nous a été présenté avec l'appréciation de l'IEN et l'avis du DASEN pour les 1903 collègues promouvables.

Il en ressort les statistiques suivantes :

AVIS DASEN	Nombre d'avis	Note minimale	Note maximale
EXCELLENT	437	17.50	20.00
TRÈS SATISFAISANT	231	14.00	19.00
SATISFAISANT	1136	10.00	20.00
A CONSOLIDER	72	2.00	19.25
SANS AVIS	27		

Le travail de transformation appréciation IEN/avis DASEN s'est surtout opéré sur les avis *Très satisfaisant* pour les collègues ayant une note supérieure ou égale à 18/20 et qui obtiennent un avis *Excellent*.

Le SNUipp-FSU 91 n'a jamais été un chaud partisan de la note d'inspection. Au contraire, nous avons toujours porté la question de la déconnexion de l'avancement de l'évaluation professionnelle. De même, nous avons toujours soutenu que la reconnaissance de la valeur professionnelle était hautement variable d'un-e IEN à l'autre.

Toutefois, c'est sur ces notes que se fonde l'institution pour reconnaître cette valeur, y compris dans la dernière note de service du 19/02/2018 sur la Hors-Classe.

L'avis doit refléter l'ensemble de la carrière et non la situation actuelle, et pourtant, lors du GT, il a été beaucoup fait référence à la situation récente des intéressé-es pour justifier les propositions d'avis du DASEN

C'est une question cruciale car l'avis retenu ne sera plus modifié et persistera en l'état actuel. Le SNUipp-FSU a demandé au ministère que cet avis fasse l'objet de révisions régulières.

Aussi, nous nous sommes étonnés que 17 collègues reçoivent un avis à consolider et 371 collègues un avis satisfaisant avec 18/20 ou plus.

Nous aurions donc 388 collègues qui se seraient "écroulé-es" après avoir eu plus de 18 ? Certain-es ont obtenu 19 ou 20 en 2016 et 2017 et leur valeur professionnelle se serait dégradée depuis ? Nous ne savions pas que le fait d'être « bien noté-e » avait un effet aussi délétère. Nous avons adressé un courrier au DASEN en ce sens pour demander que ces situations soient revues.

Globalement, ce que nous dénonçons depuis des années, ce que nous avons mis en lumière lors de la CAPD Classe exceptionnelle* (voir [notre article](#)) se vérifie une fois encore : l'avancement au mérite c'est l'opacité et l'inégalité de traitement instituées en système. Pourtant après la Classe exceptionnelle et la Hors-Classe, il va être appliqué pour les passages anticipés aux 7ème et 9ème échelons l'an prochain. C'est le rêve de Blanquer de le généraliser pour toute la carrière.

Nous invitons les collègues éligibles à la HC à consulter dans i-prof ce que pense leur IEN de leur travail, cela peut être édifiant ! N'hésitez à exprimer votre mécontentement et à nous en envoyer une copie.

* Contrairement à ce qui a pu être dit lors de la réunion des directeurs à Palaiseau, il n'y a jamais eu consensus sur l'avancement à la Classe exceptionnelle et le SNUipp-FSU 91, seul à siéger, a voté **contre** le projet.